



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211401203-20260901-20260901-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/09/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CAHAGNES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

01/09/2026

DÉPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE VIRE

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 27 août 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Nbre de conseillers en exercice : 15.

Quorum : 8.

Le Maire procède à l'appel des élus :

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; M. Sébastien KOSLOFF, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Jean-Claude DUHAMEL, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Nathalie LEFRANC, M. Emmanuel ANGOT, M. Eddy LEFORTIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Marion DELARUE, M Jean Marie MAHIEU, Mme Laure DENIS conseillers municipaux ;

Était absente et représentée :

Mme Sandra LEMARCHAND a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU ;

Nbre de présents : 14

Nbre de votants : 15

Secrétaires de séance : Mmes Pascale GASNIER-MENANTEAU et Karine FRANÇOIS

N° 20260901 - 01 : RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR L'AMÉNAGEMENT DU BOURG.

Le Maire expose que la procédure de consultation publique pour le recrutement des entreprises, constituée de 2 lots, a été lancée par un Avis d'Appel Public à Concurrence initial publié sur la plateforme UAMC le 19 juin 2026 et dans le journal d'annonces légales la Manche Libre le 27 juin 2026 puis un Avis rectificatif a été publié le 18 juillet 2026 :

- Date limite de remise des offres le 03 août 2026,
- La procédure utilisée est une procédure adaptée ; les entreprises étaient invitées à remettre une offre pour le 03 août 2026 à 14h au plus tard,
- 5 offres au total ont été reçues, puis analysées par le maître d'œuvre et présentées en commission d'appel d'offres le 24 août 2026.

Lot n°	Intitulé	Nom des entreprises ayant déposé une offre		
01	Terrassements – Voirie – Réseau pluvial – Equipements Electriques - Signalisation	COLAS FRANCE	EIFPAGE ROUTE	SARL JONES TP
02	Aménagement paysagers - Mobiliers	CONCEPT PAYSAGE	SARL CLEAN PAYSAGE	

• Critères de sélection :

- Critère n°1 : Prix – pondération de 40%
- Critère n°2 : Technique – pondération de 60%.

Pour rappel, le montant des travaux a été estimé à 1 403 000,00 € HT, soit 1 683 600,00 € TTC.

Le Maire propose, au vu du rapport d'analyse des offres et des motifs exposés dans celui-ci lors de la commission d'appel d'offres, d'attribuer les marchés publics aux attributaires suivants :

Lot	Intitulé	Titulaire	Ville	Montant HT Tranche Ferme	Montant HT Tranche optionnelle 1	Montant HT Tranche optionnelle 2
01	Terrassements – Voirie – Réseau pluvial – Equipements Electriques Signalisation	SARL JONES TP	Tournay sur Odon	322 968,95 €	247 937,00 €	629 056,90 €
02	Aménagement paysagers - Mobiliers	SARL CLEAN PAYSAGE	Bretteville sur Laize	31 447,00 €	59 339,35 €	60 314,29 €
TOTAL HT				354 415,95 €	307 276,35 €	689 371,19 €
TOTAL TTC				425 299,14 €	368 731,62 €	827 245,43 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 15 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix),

Décide :

→ **de suivre** l'avis de la commission d'appel d'offres et d'attribuer les marchés publics aux attributaires listés ci-dessus.,

→ **de mandater** Monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance le 01 septembre 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Caen ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 04 septembre 2026.

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN

Les secrétaires de séance,
Mmes Pascale GASNIER-MENANTEAU et Karine FRANÇOIS.

